

# **Notice d'utilisation VIGIEsip**

**Dossier Escale** 

Version: 1.2Page 1 sur 19



# Table des matières

Configuration de votre ordinateur.	<u>3</u>
Présentation générale	
Description des pages	
Accès au dossier escale	
Principes généraux sur les documents du dossier escale	
Dépôt d'un fichier PDF dans le dossier escale	
Dépôt d'un fichier PDF dans le dossier escale avec une durée de validité	
Cas général	<u>7</u>
Cas de l'attestation d'assurance	
Cas de l'attestation d'exonération de TVA pour les droits de port	
Dépôt d'un fichier XLS/XLSX AnNa dans le dossier escale	
Saisie formulaire FAL1.	
Saisie formulaire FAL2.	13
Saisie formulaire FAL5 (CREW LIST)	
Saisie formulaire FAL6 (PAX LIST)	
Saisie formulaire FAL7 (MDP)	
Saisie formulaire Déclaration de déchets (WASTE)	
Saisie formulaire Déclaration de santé (HEALTH)	
Saisie formulaire Déclaration ISPS (SECURITY)	19

# 1. CONFIGURATION DE VOTRE ORDINATEUR

Avant de pouvoir naviguer sur VIGIEsip, il est impératif que les fenêtres pop-up soit autorisées pour le site. Cette option n'est pas forcément activée par défaut dans votre navigateur Internet. Merci de vous rapprocher de votre administrateur réseau afin qu'il active cette fonctionnalité, si elle ne l'est pas.

De plus, les navigateurs supérieurs à Internet Explorer 8, Mozilla Firefox 20 sont fortement recommandés.

# 2. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Cette notice décrit le fonctionnement du dossier escale de l'application VIGIEsip. Le Dossier Escale est accessible depuis une demande en mode modification ou depuis un mouvement pour l'utilisateur habilité.

# **Description des pages**

Le dossier escale de l'application VIGIEsip, accessible depuis une demande comprend 2 onglets :

- Un onglet « entrée » : c'est la liste des documents préalables à l'entrée du navire dans le port
- Un onglet « sortie »: c'est la liste des documents préalables à la sortie du navire dans le port

Pour un dossier escale « entrée » ou « sortie », il peut exister 3 types de documents :

Des documents signalés par une unique case à cochée intitulée « présent à bord » : ce sont les documents qui n'ont pas à être fournis dans le dossier escale. Il suffit de cocher la case pour indiquer que les documents sont présents à bord du navire

C - ATTESTATION DE PRESENCE A BORD D'UN OU DES CERTIFICATS D'ASSURANCE				
Présent à bord :				Visa : Date visa : Commentaire visa :

Des documents signalés par une icône « PDF » : ce sont les documents qui n'ont pas à être fournis au format dématérialisé dans le dossier escale.



Des documents signalés par un bouton «Formulaire» : ce sont les documents qui doivent être fournis au format dématérialisé dans le dossier escale.

E - DECLARATION GENERALE- FAL1					
Formulaire				Visa : Date visa :	
Parcounir Aucun fichier sélectionné.				Commentaire visa :	

Exemple de page dossier escale



#### 2.1. Accès au dossier escale

L'utilisateur habilité a accès au contenu du dossier escale, en partie ou en totalité, suivant les droits qui lui ont été octroyé sur les différents documents. Cet accès peut être en consultation uniquement.

#### 2.2. Principes généraux sur les documents du dossier escale

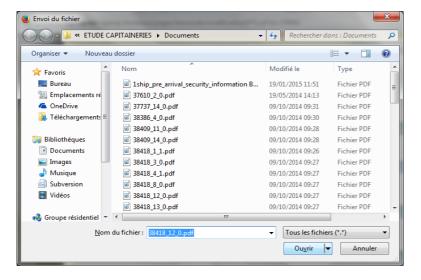
- A chaque téléversement du même type de document, ou a chaque validation de document dématérialisé, le numéro de version est incrémenté (version initiale 0).
- Les fichiers sont stockés avec leur signature électronique (afin de pouvoir vérifier que le document stocké est identique au document restitué).
- Le dépôt de fichier, transmission, saisie de formulaire, est possible jusqu'au départ du navire. Après le 01/06/15, les documents préalables à l'entrée du navire seront à fournir au plus tard 24h avant l'arrivée du navire ou au départ du dernier port s'il est à moins de 24h. Les documents préalables à la sortie du navire seront à fournir avant la sortie du navire.
- Le visa « déclarant » est global pour un sens. Il permet de verrouiller le dossier d'escale (plus d'ajout de documents ni de modifications de documents dématérialisés). Cette action permet de faire passer « au vert » le voyant de la colonne doc de la liste des demandes onglet info navires . Au moment de la pose de ce visa « déclarant », le système vérifie la présence d'un minimum de documents dans le dossier escale, à l'entrée et à la sortie (sur la base d'un choix fait par la Capitainerie, ceci est une option dépend du port dans lequel on travaille).

- Le visa OK de la Capitainerie sur un type de document ne permet plus de supprimer le fichier ou la version de fichier ni d'en ajouter. C'est un visa unitaire. Chaque visa peut être accompagné d'un commentaire.
- Le visa OK global de la Capitainerie (sur l'ensemble des lignes) ne permet plus de supprimer ou d'ajouter un fichier ou une version de fichier dans le dossier escale. Cette action permet de faire passer « au vert » le voyant de la colonne visa de la liste des demandes onglet info navires .
- La capitainerie, à l'aide d'un bouton « déclôture visa », peut annuler le visa « déclarant ». Ce bouton n'est visible que par la capitainerie et l'administrateur. Cette action est horodatée et affichée dans l'écran.
- La capitainerie, à l'aide d'un bouton « Accord Capitainerie visa déclarant», peut permettre au déclarant de pouvoir poser le visa « déclarant », malgré l'absence de certains documents du dossier escale (ceci est une option dépend du port dans lequel on travaille). Ce bouton n'est visible que par la capitainerie et l'administrateur. Cette action est horodatée et affichée dans l'écran.
- Sélection multiple: Elle permet de cocher/décocher en même temps toutes les cases à cocher associées à un fichier. Les cases à cochées associées à un document ou un fichier fonctionnent avec le bouton supprimer (pour supprimer les documents cochés) et le bouton télécharger (pour télécharger les documents cochés).
- L'administrateur Capitainerie, à l'aide d'un bouton « déclôture visa capitainerie », annule le visa « global capitainerie ». Ce bouton n'est visible que par l'administrateur. Cette action est horodatée et affichée dans l'écran.

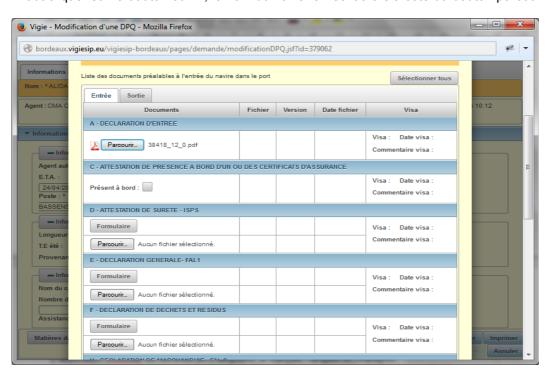
# 2.3. Dépôt d'un fichier PDF dans le dossier escale



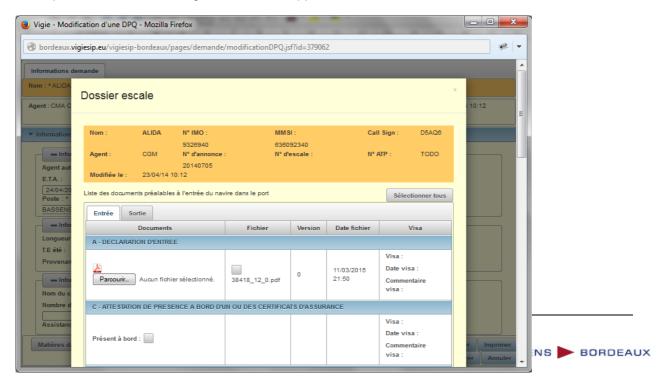
En cliquant sur le bouton parcourir, un explorateur s'ouvre et invite à rechercher un fichier sur le poste local.



Il faut cliquer sur le bouton ouvrir, le nom du fichier s'inscrit alors à côté du bouton parcourir :



En cliquant sur le bouton enregistrer, le fichier apparaît dans la colonne « fichier » :



Plusieurs fichiers peuvent être enregistrés en même temps.

Le premier versement d'un fichier apparaît toujours en version 0. Les versions s'incrémentent à chaque versement. Les versions peuvent être supprimées en cochant la case à coté du lien du fichier puis en cliquant sur le bouton supprimer. Plusieurs fichiers peuvent être supprimés en même temps.

Chaque dépôt de fichier est horodaté. La colonne visa est dédiée à la Capitainerie. Elle permet d'inscrire un visa (Vu, Ok, Nok) pour chaque document déposé.

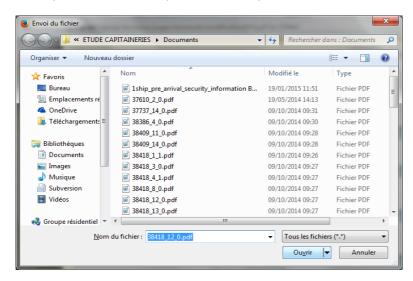
Les documents peuvent être téléchargés en cochant la case à coté du lien du fichier puis en cliquant sur le bouton télécharger. Plusieurs fichiers peuvent être téléchargés en même temps.

#### 2.4. Dépôt d'un fichier PDF dans le dossier escale avec une durée de validité

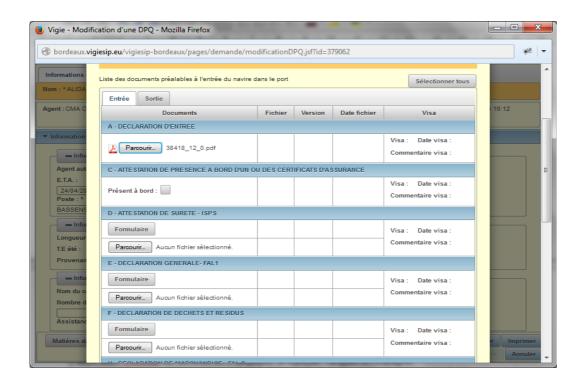
### 2.4.1. Cas général

Ce document est rattaché au navire. A chaque escale d'un même navire, le document, s'il a déjà été fourni, doit être présent à l'ouverture du dossier escale, tant que la date de fin de validité n'est pas passée. Date début validité et date fin validité sont obligatoires si un document a été téléversé.

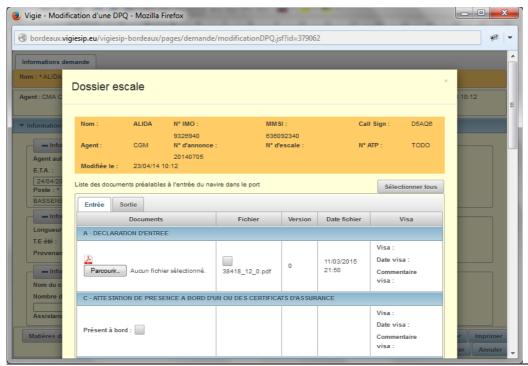
En cliquant sur le bouton parcourir, un explorateur s'ouvre et invite à rechercher un fichier sur le poste local.



Il faut cliquer sur le bouton ouvrir, le nom du fichier s'inscrit alors à côté du bouton parcourir :



En cliquant sur le bouton enregistrer, le fichier apparaît dans la colonne « fichier » :



Notice\_utilisation\_VIGIEsip\_DE\_2.10.0.odt

Version: 1.2Page 8 sur 19

▶ LE VERDON ▶ PAUILLAC ▶ BLAYE ▶ AMBES ▶ GRATTEQUINA ▶ BASSENS ▶ BORDEAUX

Plusieurs fichiers peuvent être enregistrés en même temps.

Le premier versement d'un fichier apparaît toujours en version 0. Les versions s'incrémentent à chaque versement. Les versions peuvent être supprimées en cochant la case à coté du lien du fichier puis en cliquant sur le bouton supprimer. Plusieurs fichiers peuvent être supprimés en même temps.

Chaque dépôt de fichier est horodaté. La colonne visa est dédiée à la Capitainerie. Elle permet d'inscrire un visa (Vu, Ok, Nok) pour chaque document déposé.

Les documents peuvent être téléchargés en cochant la case à coté du lien du fichier puis en cliquant sur le bouton télécharger. Plusieurs fichiers peuvent être téléchargés en même temps.

#### 2.4.2. Cas de l'attestation d'assurance



Le cas de l'attestation d'assurance suit le cas général décrit dans la partie 2.4.1 .

#### 2.4.3. Cas de l'attestation d'exonération de TVA pour les droits de port

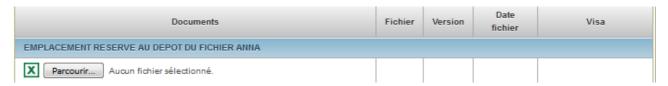


Dans le cas de l'attestation d'exonération de TVA, une case à cocher « non exonéré » permet de savoir si le déclarant ne dépose pas de document sciemment. A la validation du dossier escale, si la case n'est pas cochée, un message d'alerte s'affiche.

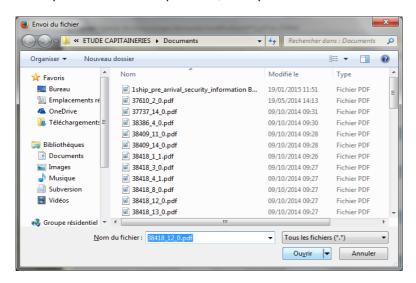
Dans le cas de l'attestation d'exonération de TVA, la validation du dossier escale par le déclarant entraîne, si le document a été fourni, la transmission de l'information au système AP+.

# 2.5. Dépôt d'un fichier XLS/XLSX AnNa dans le dossier escale

Ce dépôt est possible par le bouton parcourir de l'emplacement réservé au dépôt du fichier AnNa, première ligne de document du dossier escale, en entrée ou en sortie (un seul dépôt est nécessaire) :

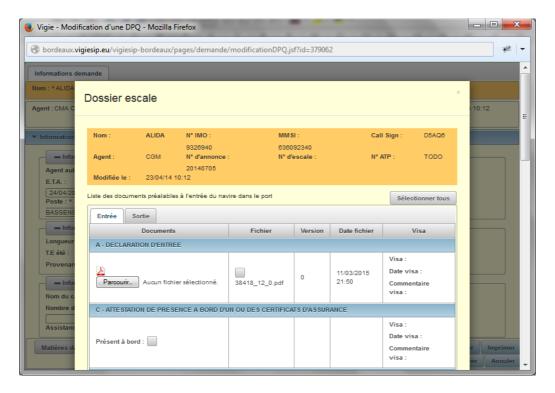


En cliquant sur le bouton parcourir, un explorateur s'ouvre et invite à rechercher un fichier sur le poste local.



Il faut cliquer sur le bouton ouvrir, le nom du fichier s'inscrit alors à côté du bouton parcourir :





En cliquant sur le bouton enregistrer, le fichier va être traité par le système. En fonction des onglets renseignés dans le fichier XLS ou XLSX AnNa, les documents seront accessibles dans la colonne « fichier » :

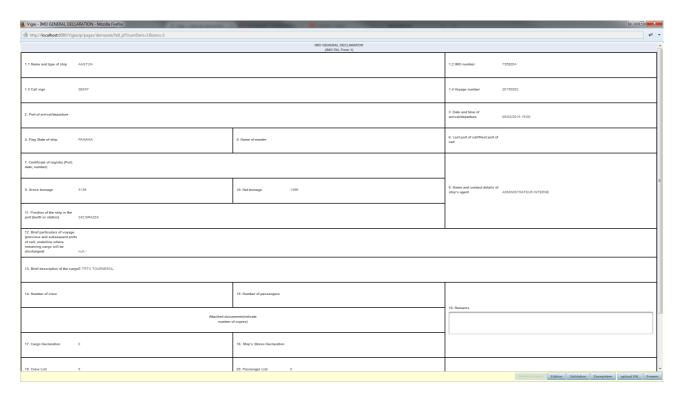
Le premier versement d'un fichier apparaît toujours en version 0. Les versions s'incrémentent à chaque versement. Les versions peuvent être supprimées en cochant la case à coté du lien du fichier puis en cliquant sur le bouton supprimer. Plusieurs fichiers peuvent être supprimés en même temps.

Les documents peuvent être imprimés en cliquant sur le lien du document, puis une fois celui-ci ouvert, en cliquant sur le bouton « Edition ».

Les documents peuvent être téléchargés en cochant la case à coté du lien du fichier puis en cliquant sur le bouton télécharger. Plusieurs fichiers peuvent être téléchargés en même temps.

#### 2.6. Saisie formulaire FAL1

La FAL1 est pré-remplie par les informations de la DPQ ou de la DS. Seule la zone « remarques » peut être modifiée.



La validation de la FAL1 par le bouton validation permet de figer la FAL1, de la signer et de l'horodater. Elle apparaît alors dans la colonne « fichier » du dossier escale.

La réinitialisation de la FAL1 par le bouton réinitialisation permet de recharger les données à partir de la demande.

Le bouton imprimer permet d'afficher au format PDF la FAL1 dans sa forme réglementaire.

A la pose du visa « déclarant », la FAL1 est générée automatiquement si celle-ci n'a pas déjà été validée (ceci est une option dépend du port dans lequel on travaille).

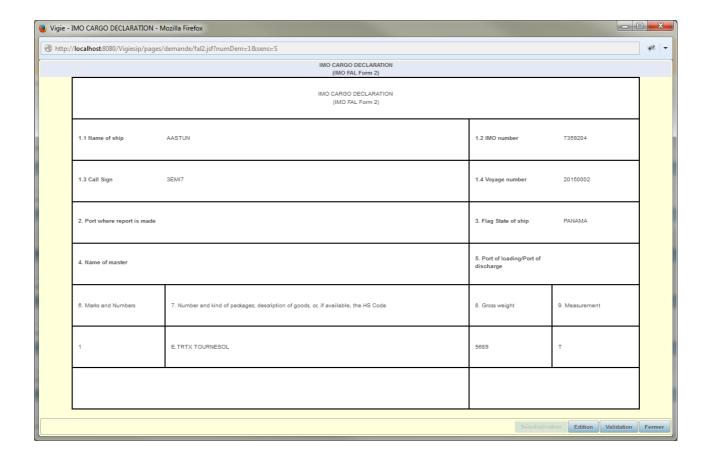
#### 2.7. Saisie formulaire FAL2

La FAL2 est pré-remplie par les informations de la DPQ ou de la DS pour ce qui concerne l'identification du navire et de la marchandise. Elle apparaît alors dans la colonne « fichier » du dossier escale.

La validation de la FAL2 par le bouton validation permet de figer la FAL2, de la signer et de l'horodater.

La réinitialisation de la FAL2 par le bouton réinitialisation permet de recharger les données à partir de la demande.

Le bouton imprimer permet d'afficher au format PDF la FAL2 dans sa forme réglementaire.



#### 2.8. Saisie formulaire FAL5 (CREW LIST)

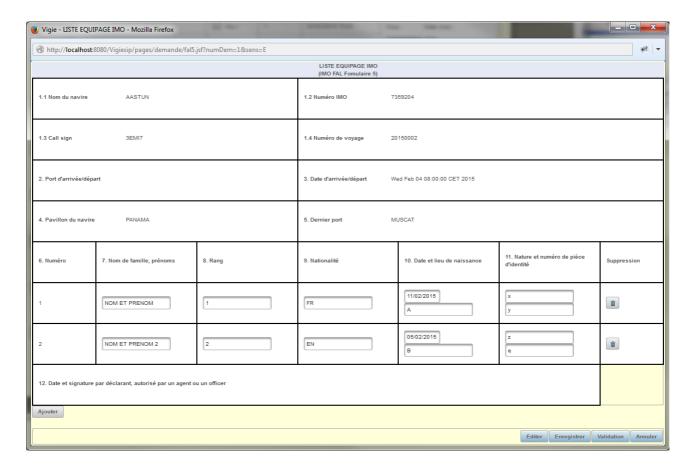
La FAL5 est pré-remplie par les informations de la DPQ ou de la DS pour ce qui concerne l'identification du navire.

La validation de la FAL5 par le bouton validation permet de figer la FAL5, de la signer et de l'horodater. Elle apparaît alors dans la colonne « fichier » du dossier escale.

La réinitialisation de la FAL5 par le bouton réinitialisation permet de recharger les données à partir de la demande.

Le bouton imprimer permet d'afficher au format PDF la FAL5 dans sa forme réglementaire.

Le bouton ajouter permet d'ajouter une ligne dans la liste. Le bouton supprimer permet de supprimer une ligne dans la liste.



A la validation du dossier escale (visa déclarant), si la FAL5 est requise (navire non exempté), le système indique que le document est manquant. La case à cocher « rien à déclarer » permet d'indiquer que le navire est exempté et dans ce cas, le contrôle n'a pas lieu d'être.

#### 2.9. Saisie formulaire FAL6 (PAX LIST)

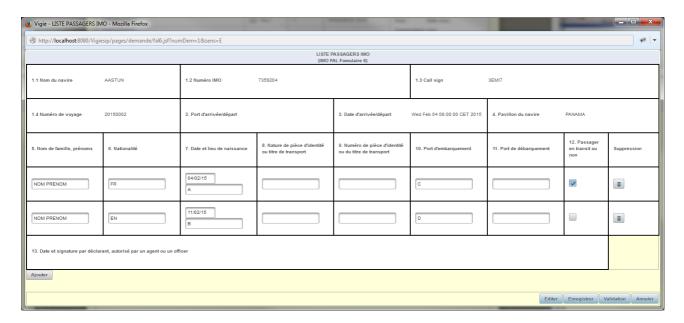
La FAL6 est pré-remplie par les informations de la DPQ ou de la DS pour ce qui concerne l'identification du navire.

La validation de la FAL6 par le bouton validation permet de figer la FAL6, de la signer et de l'horodater. Elle apparaît alors dans la colonne « fichier » du dossier escale.

La réinitialisation de la FAL6 par le bouton réinitialisation permet de recharger les données à partir de la demande.

Le bouton imprimer permet d'afficher au format PDF la FAL6 dans sa forme réglementaire.

Le bouton ajouter permet d'ajouter une ligne dans la liste. Le bouton supprimer permet de supprimer une ligne dans la liste.



A la validation du dossier escale (visa déclarant), si la FAL6 est requise (navire non exempté et transportant des passagers), le système indique que le document est manquant. La case à cocher « rien à déclarer » permet d'indiquer que le navire est exempté ou ne transporte pas de passagers, et dans ce cas, le contrôle n'a pas lieu d'être.

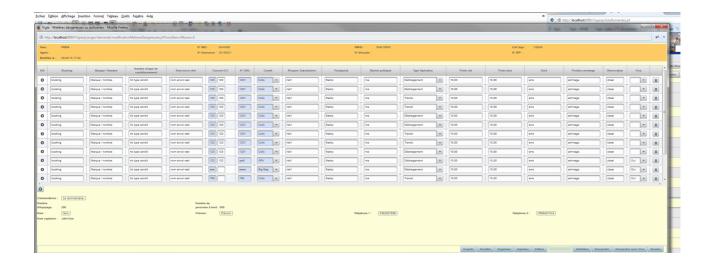
# 2.10. Saisie formulaire FAL7 (MDP)

La FAL7 est pré-remplie par les informations de la DPQ ou de la DS pour ce qui concerne l'identification du navire.

La validation de la FAL7 par le bouton validation permet de figer la FAL7, de la signer et de l'horodater. Elle apparaît alors dans la colonne « fichier » du dossier escale.

Le bouton imprimer permet d'afficher au format PDF la FAL7 dans sa forme réglementaire.

Le bouton ajouter permet d'ajouter une ligne dans la liste. Le bouton supprimer permet de supprimer une ligne dans la liste.



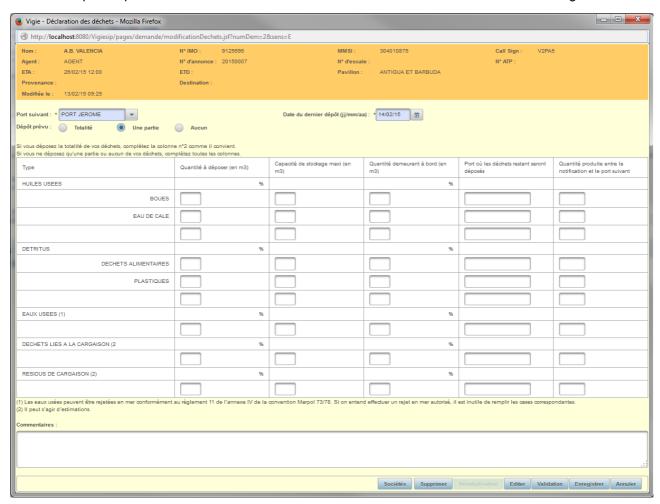
A la validation du dossier escale (visa déclarant), si la FAL7 est requise (navire non exempté et transportant des MDP), le système indique que le document est manquant. La case à cocher « rien à déclarer » permet d'indiquer que le navire est exempté ou ne transporte pas des MDP, et dans ce cas, le contrôle n'a pas lieu d'être.

# 2.11. Saisie formulaire Déclaration de déchets (WASTE)

La déclaration de déchets est pré-remplie par les informations de la DPQ pour ce qui concerne l'identification du navire.

La validation de la déclaration de déchets par le bouton validation permet de la figer, de la signer et de l'horodater. Elle apparaît alors dans la colonne « fichier » du dossier escale.

Le bouton imprimer permet d'afficher au format PDF la déclaration de déchets dans sa forme réglementaire.



A la validation du dossier escale (visa déclarant), si la WASTE est requise (navire non exempté), le système indique que le document est manquant. La case à cocher « rien à déclarer » permet d'indiquer que le navire est exempté et dans ce cas, le contrôle n'a pas lieu d'être.

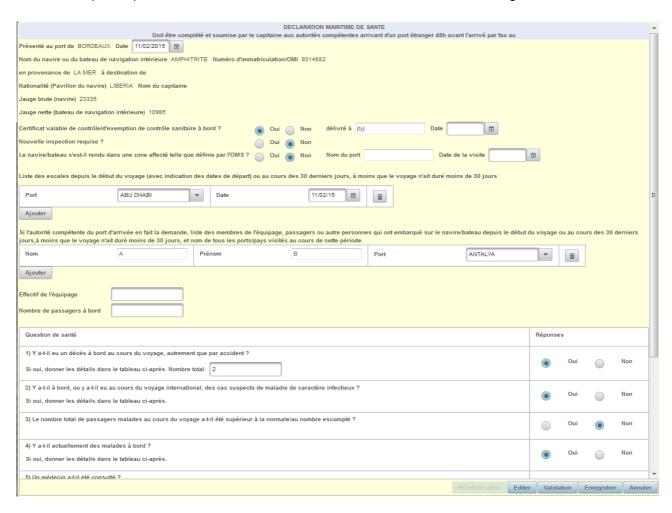
# 2.12. Saisie formulaire Déclaration de santé (HEALTH)

La déclaration maritime de santé est pré-remplie par les informations de la DPQ pour ce qui concerne l'identification du navire.

La validation de la déclaration par le bouton validation permet de la figer, de la signer et de l'horodater. Elle apparaît alors dans la colonne « fichier » du dossier escale.

La réinitialisation de la déclaration par le bouton réinitialisation permet de recharger les données à partir de la demande.

Le bouton imprimer permet d'afficher au format PDF la déclaration dans sa forme réglementaire.



A la validation du dossier escale (visa déclarant), si la HEALTH est requise (navire devant faire la déclaration), le système indique que le document est manquant. La case à cocher « rien à déclarer » permet d'indiquer que le navire n'a pas à faire de déclaration, et dans ce cas, le contrôle n'a pas lieu d'être.

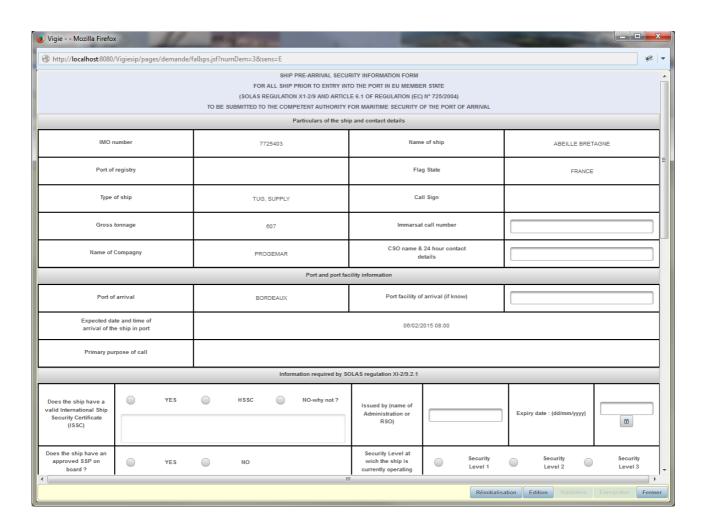
# 2.13. Saisie formulaire Déclaration ISPS (SECURITY)

La déclaration ISPS est pré-remplie par les informations de la DPQ pour ce qui concerne l'identification du navire.

La validation de la déclaration par le bouton validation permet de la figer, de la signer et de l'horodater.

La réinitialisation de la déclaration par le bouton réinitialisation permet de recharger les données à partir de la demande.

Le bouton imprimer permet d'afficher au format PDF la déclaration dans sa forme réglementaire.



A la validation du dossier escale (visa déclarant), si l'ISPS est requise (navire non exempté), le système indique que le document est manquant. La case à cocher « rien à déclarer » permet d'indiquer que le navire est exempté et dans ce cas, le contrôle n'a pas lieu d'être.